



La formation « analyse technique et note de faisabilité » permet aux participant.es d'acquérir des compétences et des connaissances approfondies dans l'analyse technique des projets de spectacles et dans l'évaluation de faisabilité technique. Cette formation permettra aux participant.es de jouer un rôle clé dans la réussite des projets de spectacles vivants en assurant une gestion technique efficace et efficiente.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Distinguer de façon approfondie des différentes étapes de l'analyse technique des projets de spectacles.
- Analyser la coordination entre les différents corps de métier impliqués dans la réalisation d'un spectacle.
- Gérer les contraintes techniques liées aux différentes configurations de lieux de spectacle.
- Elaborer les plans techniques pour la réalisation d'un spectacle.
- Réaliser une évaluation de faisabilité technique et d'analyse des risques.
- Elaborer un budget technique et un planning technique pour la réalisation d'un spectacle.
- Présenter une faisabilité technique au metteur en scène et à la direction artistique.

PUBLIC VISÉ & PRÉ-REQUIS

- Régisseurs généraux justifiant d'une expérience professionnelle souhaitant monter en compétence sur la faisabilité d'un spectacle vivant.
- Régisseurs techniques souhaitant évoluer vers le métier de régisseur général.
- Intermittent.es, salarié.es du spectacle vivant voulant évoluer vers le métier de régisseur général.
- Jeunes diplômé.es de la régie technique avec une expérience pratique souhaitant évoluer vers le métier de régisseur général.

- Avoir des connaissances techniques en régie son et lumière, scénographie, machinerie.
- Connaissances de l'outil informatique et de l'environnement Windows.

TARIF

1 470 €

Financement sur-mesure possible selon profil, financement AFDAS possible (selon conditions d'éligibilité).

DURÉE DE FORMATION

42 heures.

CENTRE DE FORMATION

Paris-Ouest, Lyon.

DÉLAIS D'ACCÈS

Dates à retrouver sur 3is-executive.fr

MODALITÉS D'ACCÈS

Inscription sans disposition particulière. Si besoin d'informations ; prenez contact avec le ou la conseiller.e formation de 3iS-executive : fc-lyon@3is.fr

ENCADREMENT

La formation est assurée par des régisseurs généraux encadrés par les ingénieurs pédagogiques de 3iS-executive.

EFFECTIFS

20 personnes maximum.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Faire l'analyse technique et produire la note de faisabilité d'un événement de spectacle vivant

3iS BORDEAUX | 36 rue des Terres Neuves, 33130 Bègles | fc-bordeaux@3is.fr | 05 56 51 90 30 | SIRET 794 436 394 00017 | Code APE 8542Z
3iS LYON | 7 rue du 35^{ème} régiment d'aviation 69500 BRON | fc-lyon@3is.fr | 04 72 72 01 01 | SIRET : 824 391 015 00024 | Code APE 8559A
3iS NANTES | 2 rue Gaspard Coriolis, 44300 Nantes | fc-nantes@3is.fr | 02 72 25 65 01 | SIRET 894 497 254 00017 | Code APE 8559A
3iS PARIS | 4 rue Blaise Pascal 78 990 Élancourt | fc-paris@3is.fr | 01 30 69 64 48 | SIRET 345 052 229 00035 | Code APE 8559B

05F15V1 | Fiche programme Maîtriser les fondamentaux du métier de régisseur.se général.e », mise à jour le 27/04/2023 | www.3is-executive.fr

3iS
EXECUTIVE

VALIDATION

Attestation de stage de formation.

Cette formation fait partie du bloc de compétence « Préparer et superviser l'organisation technique et logistique d'un spectacle vivant ou d'un évènement » du titre « [Régisseur Général du spectacle](#) » niveau 6 inscrit au RNCP auprès de France Compétences, qui fait l'objet d'une certification (elle-même éligible au CPF).



MÉTHODES MOBILISÉS

Mise en pratique, étude de cas & apports théoriques.

Formation en présentiel, distanciel nous consulter.

DISPOSITIF D'ACCUEIL DES APPRENANT.ES EN SITUATION DE HANDICAP (TEMPORAIRE OU DURABLE) & ACCESSIBILITÉ

Un.e référent.e handicap est à votre écoute sur chaque centre, et plus d'informations sont disponibles également ici : 3is-executive.fr/handicap-et-accessibilite

PROGRAMME DE FORMATION

JOUR 1

INTRODUCTION

- Présentation de la formation et des objectifs pédagogiques ;
- Introduction à l'analyse technique des projets de spectacles et à l'évaluation de faisabilité technique.

LES DIFFÉRENTES ETAPES DE L'ANALYSE TECHNIQUE

- Prise de contact avec le metteur en scène et la direction artistique ;
- Repérage du lieu de spectacle et des contraintes techniques ;
- Préparation de la réalisation technique du spectacle ;
- Montage technique du spectacle ;
- Exploitation technique du spectacle.

JOUR 2

LA COORDINATION ENTRE LES DIFFÉRENTS CORPS DE MÉTIER

- Rôle et responsabilités des différents corps de métier impliqués dans la réalisation d'un spectacle ;
- Coordination technique entre les corps de métier ;
- Gestion des conflits techniques.

LA GESTION DES CONTRAINTES TECHNIQUES

- Dimensions de la scène et du lieu de spectacle ;



- Équipements existants et à prévoir ;
- Accès au lieu de spectacle.

JOUR 3

L'ÉLABORATION DES PLANS TECHNIQUES

- Plans de feu ;
- Plans de levage ;
- Plans de lumières ;
- Plans de son.

JOUR 4

L'ÉVALUATION DE FAISABILITÉ TECHNIQUE

- Analyse des risques liés à la réalisation d'un spectacle ;
- Élaboration d'un budget technique pour la réalisation d'un spectacle ;
- Mise en place d'un planning technique pour la réalisation d'un spectacle.

LA PRÉSENTATION DE LA FAISABILITÉ TECHNIQUE

- Présentation de la faisabilité technique au metteur en scène et à la direction artistique ;
- Échanges avec le metteur en scène et la direction artistique sur la faisabilité technique.

JOURS 5 & 6

ÉTUDES DE CAS ET EVALUATION

- Étude de cas selon des contextes et secteurs divers :
 - Évènement de type festival ou évènementiel en plein air
 - Spectacle de danse ou de théâtre en intérieur
 - Spectacle multimédia
- Conclusion de la formation et synthèse des acquis.